

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
18	19

Date de la  
convocation  
04/03/2022

OBJET  
DE LA  
DELIBERATION

VOTE DU  
BUDGET  
PRIMITIF 2022

BUDGET UAC



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 MARS 2022



DELIBERATION N° 18

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-deux et le dix mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :  
- J.-M. SARTEL (procuration à M. FILIPIAK)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

Selon les articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget doit être voté avant le 15 avril ou le 30 avril les années de renouvellement des assemblées délibérantes.

La commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2021 après approbation du compte administratif 2021, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

L'équilibre par section du budget primitif UAC 2022 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - . Dépenses : 426 196,67 €
  - . Recettes : 426 196,67 €
- Section d'investissement :
  - . Dépenses : 302 949,80 €
  - . Recettes : 302 949,80 €

Le Conseil municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Entendu l'exposé de M. Jean-Claude MAZAUDIER, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

**Article unique** : d'approuver le budget primitif 2022 du Budget UAC.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20220310-DE18-100322-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage : 14/03/2022

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

